

Loi

Générale

modern

Loi n° 83/AN/24/9ème L Portant approbation des comptes financiers de la CMR pour l'exercice 2019.

n° 83/AN/24/9ème L

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALE

Date de publication
17 juin 2025

Numéro JO
n° 07 du 15/04/2025

Date du numéro
15 avril 2025

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENUEUR SUIT :

VISAS

L'ASSEMBLEE NATIONALE A ADOPTE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENUEUR SUIT
La Constitution du 15 septembre 1992 ;
La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°147/AN/91/2ème L du 10 août 1991 portant réorganisation financière des Etablissements Publics

VU La Loi n°02/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements publics à caractère administratif

VU La Loi n°153/AN/02/4ème L du 31 janvier 2002 fixant les droits à pensions des militaires et de leurs ayants droit

VU Le Décret n°84-0041/PR/MDF du 23 avril 1984 portant Création de la Caisse Militaire de Retraite

VU Le Décret n°2001-0211/PR/PM du 04 novembre 2001 relatif aux Établissements Publics à Caractère Administratif

VU Le Décret n°2003-0210/PR/MDN du 14 octobre 2003 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite (CMR)

VU Le Décret n°2004/009/PRE/MDN du 14 janvier 2004 portant désignation des membres du conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite

VU Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères

VU Le Décret n°2022-001/PRE du 02 mai 2022 portant remaniement des Ministres

VU Le Décret n°2023-147/PRE/MDN du 07 juin 2023 portant désignation des membres du conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite

VU La Délibération n°2023-003-2/CA/CMR du Conseil d'Administration du 12 octobre 2023 portant approbation des comptes financiers de l'exercice 2019

VULe Procès-verbal de la réunion, du conseil d'administration de la Caisse Militaire de Retraites sur approbation des comptes financiers de l'exercice 2019 de la Caisse Militaire de Retraite

VULa Circulaire n°136/PAN du 19 mai 2024 portant convocation de l'Assemblée nationale en séance publique

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Octobre 2023.A ADOPTÉ, EN SA TROISIEME SEANCE PUBLIQUE DU 22/05/2024, LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Sont approuvés les comptes financiers de la Caisse Militaire de Retraite de l'exercice 2019 dont les détails suivent

- Total des Produits : 2 057 163 704 FDJ – Total des Charges : 2 192 888 206 FDJ – Résultat net de l'exercice : -135 724 502 FDJ

Article 2

La présente Loi sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Djibouti dès sa promulgation.

Fait à Djibouti, le 09 avril 2025

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH